**(format 1 page)**

**RENOVER VOTRE LOGEMENT ET FAIRE DES ECONOMIES D’ENERGIE, C’EST POSSIBLE !**

****

Vous êtes propriétaire ? Vos factures de chauffage sont élevées ? Votre logement, votre maison est mal isolé(e) ? **Faîtes appel aux techniciens du Hauts-de-France Pass Rénovation pour rénover votre logement, le rendre plus confortable et plus économe en énergie.** Grâce à ce service 100% public de la Région Hauts-de-France, vous serez accompagnés sur la durée pour engager des travaux de rénovation énergétique conséquents et ainsi, réduire de manière significative vos consommations d’énergie.

**Cliquez ici pour télécharger le** [**dépliant Hauts-de-France Pass Rénovation**](https://www.pass-renovation.picardie.fr/wp-content/uploads/sites/11/2020/05/SPEE-depliant-particuliers-light.pdf)**.**

**Pour qui ?**

Hauts-de-France Pass Rénovation s’adresse à tous les propriétaires, occupants ou bailleurs, de logements individuels, sans conditions de ressources, quel que soit leur âge et le type d’habitation. Il concerne aussi les SCI et les communes ayant des logements locatifs (consulter le [dépliant à destination des communes](https://www.pass-renovation.picardie.fr/wp-content/uploads/sites/11/2014/07/SPEE-depliant-logement-communal-light.pdf)).



Le service public propose également un dispositif totalement dédié aux copropriétaires privés de la Région : Hauts-de-France Pass Copropriété.

Pour consulter le [dépliant à destination des syndics, syndicats de copropriété et copropriétaires.](https://www.pass-renovation.picardie.fr/wp-content/uploads/sites/11/2020/05/SPEE-depliant-coproprietes-light.pdf)

**Pour Quoi ?**

Un accompagnement complet et totalement personnalisé pour répondre à vos besoins !

Les objectifs : plus de confort dans votre logement, une facture énergétique diminuée, un logement dont la valeur patrimoniale augmente, le tout sans déséquilibrer votre budget familial.

**Comment ?**

**Grâce à un accompagnement technique avant, pendant et après vos travaux …**

Vous êtes accompagné tout au long de votre projet par un technicien de la rénovation énergétique. Celui-ci réalisera un diagnostic énergétique approfondi de votre logement, vous proposera un programme de travaux optimal, se chargera de la recherche des entreprises, et assurera le suivi de votre chantier jusqu’à sa réception. Et l’accompagnement technique continue après travaux pendant 3 ans à raison d’un contact annuel et de la mise à disposition d’outils de suivi de vos consommations. Vous aurez l’esprit tranquille !

**… et à une solution de financement totalement personnalisée !**

Pour les propriétaires qui souhaitent engager des travaux mais ne disposent pas de financement, le dispositif Hauts-de-France Pass Rénovation propose diverses solutions permettant de financer les travaux de rénovation : préfinancement du montant des travaux et des aides mobilisables, éco-prêt à taux zéro (jusqu’à 50 000 euros, remboursement sur 15 ans), prêt de tiers-financement (remboursement jusqu’à 25 ans), prime CEE facilitée : un accompagnement financier totalement personnalisé. Le remboursement se fait à la fin du chantier par des mensualités qui tiennent compte des économies d’énergie estimées lors du diagnostic.

**hauts-de-france Pass Rénovation, c’est :**

* Des travaux de 45 000 € environ par logement (isolation, ventilation, remplacement d’équipements, etc.)
* Des économies d’énergie après travaux de 45% en moyenne
* Des chantiers menés par des entreprises et artisans locaux
* Un dispositif parfaitement cumulable avec les aides et financements disponibles à la rénovation énergétique (aides de l’Anah, aides de votre collectivité, etc.)
* La possibilité de bénéficier d’un éco-prêt à taux zéro distribué directement par Hauts-de-France Pass Rénovation
* L’obtention d’une prime CEE, facilitée par Hauts-de-France Pass Rénovation, et dont le montant est fonction des travaux engagés

**Pour bénéficier de hauts-de-france Pass Rénovation :**

* Remplissez la demande en ligne : [cliquez-ici](https://www.pass-renovation.picardie.fr/etude/) !
* Contactez le 0800 02 60 80
* Envoyez un email à [contact@hautsdefrance-spee.fr](mailto:contact@hautsdefrance-spee.fr)

**Plus de renseignements :** www.pass-renovation.hautsdefrance.fr